

# EDITO



L'une des tendances constantes des dernières lois sur les Collectivités locales vise à réduire « le mille-feuilles » territorial, à l'instar du passage de 22 à 13 régions voté dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Alors que 36 500 communes coexistent aujourd'hui en France, cette orientation est fortement attendue par nos concitoyens qui contestent la complexité des différentes structures territoriales et leur coût. Cependant, en même temps, ceux-ci revendiquent le maintien des services de proximité.

La loi du 16 mars 2015 portant « amélioration du régime des communes nouvelles » a apporté des souplesses dans le fonctionnement des futures nouvelles communes tout en respectant l'identité des communes fondatrices. Un certain nombre de mesures, notamment financières, visent à encourager les communes à se rapprocher et portent, entre-autres, sur le gel de la baisse des dotations de l'État aux collectivités pour les 3 prochaines années ; et ce, si accord avant la fin de l'année.

Après des échanges infructueux auprès de la Communauté de communes du Pays de Loiron, nous avons été amenés, avec la commune de Saint-Berthevin, à réfléchir à l'avenir de nos territoires et à solliciter l'avis du Préfet avant d'entamer toutes démarches auprès de la population. Son avis favorable est arrivé courant août, en pleine période de congés. Un échange avec les conseillers municipaux des deux communes, le Genest-Saint-Isle et Saint-Berthevin, a eu lieu respectivement les 7 et 17 septembre précédant, ainsi, la nécessaire information du public.

## **Pourquoi ces deux communes ?**

Des communes contigües et physiquement proches ; des maires et conseillers municipaux expérimentés pour partager un projet commun ; des communes bénéficiant d'un tissu économique dynamique ; des communes dont le bassin de vie est tourné vers Laval ; des impacts financiers non négligeables.

## **Quelles sont les conditions qui pourraient permettre d'envisager l'évolution de notre territoire à travers le dispositif « commune nouvelle » ?** Plusieurs préalables ont été posés :

- L'essentiel : la volonté. Le projet d'évolution de notre collectivité locale doit d'abord reposer sur une véritable volonté très largement partagée ;
- Le respect des identités : c'est un facteur primordial pour la réussite du projet. Il ne paraît absolument pas envisageable de discuter d'un projet de commune nouvelle dans un autre cadre que la connaissance, le respect et la confiance réciproque. La stratégie politique, les ambitions personnelles ne peuvent constituer que des risques d'obstacles voire d'échec dans un tel projet ;
- Le respect des élus en place ;
- L'existence de connections, d'échanges, des flux divers et naturels entre les communes ;
- La volonté de créer un projet commun devant répondre aux attentes de la population.

La principale motivation, puisque nous savons bien que nous sommes, là aussi, dans un entonnoir est :

**Agir plutôt que subir et être ainsi maîtres de nos choix et orientations.**

Un projet ambitieux reste à construire. Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015, à 20h30, à la salle des fêtes du Genest-Saint-Isle pour vous expliquer, plus en détail, nos motivations et répondre aux légitimes questions.

Cordialement vôtre.

# SOMMAIRE

## INFORMATIONS MUNICIPALES

- P 3 - Conseil municipal du 7 septembre 2015  
- Projet de commune nouvelle : réunion publique
- P 4 - État-civil  
- Balayage mécanique des rues  
- Temps d'activités périscolaires
- P 4/5 - Accueil de loisirs sans hébergement  
- Accueil des jeunes
- P 5 - Repas communal annuel  
- DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs)
- P 6 - Menus du restaurant scolaire

## VIE ASSOCIATIVE

- P 7 - Les Godillots du Plessis  
- APEGE  
- Atoulière
- P 8 - APEL  
- APE

## AUTRES INFORMATIONS

- P 8 - Maison Départementale de l'Autonomie  
- Exposition « archéologie sous les rails »
- P 9 - AMF  
- FDGDON de la Mayenne  
- Gendarmerie de Port-Brillet
- P10 - France Adot 53  
- Direction générale des finances publiques (DGFIP)  
- Enquête sur la formation et la qualification professionnelle  
- CARSAT
- P 11 - J'économise l'eau  
- Calendrier des appels à la générosité publique
- P 12 - Annonces  
- Objets trouvés  
- Remise des articles pour les infos

## Dates à retenir au Genest-Saint-Isle

### *En octobre 2015*

Jeudi 1 <sup>er</sup> octobre	Réunion publique : projet de commune nouvelle - municipalité
Samedi 10 octobre	Super Loto – APPEL
Lundi 19 octobre	Suivez les enquêtes de la souris noire Atoulière
Dimanche 25 octobre	Randonnée à Grez-en-Bouère Les Godillots du Plessis
Vendredi 30 octobre	Séance bébés lecteurs – Atoulière

## Au Pays de Loiron

Jeudi 15 octobre	Somnambule, Udre-Olik – théâtre Salle Les 3 chênes – Loiron
------------------	--

## ***DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL***

Pendant l'arrêt maladie de la personne qui distribue habituellement le bulletin, la distribution est assurée, dès ce mois-ci, par les membres du conseil municipal.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2015

*L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable en mairie. Chacun peut, en outre, assister librement aux séances du Conseil.*

### **AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (Ad'AP)**

Tous les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP) sont tenus d'établir un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), avant le 27 septembre 2015.

L'Ad'AP est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un ou plusieurs ERP dans le respect de la réglementation, dans un délai fixé, avec une programmation des travaux et des financements précis. Le Conseil municipal, très sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap sur son territoire, a décidé d'élaborer un agenda d'accessibilité pour finir de mettre en conformité ses locaux.

### **LOTISSEMENT DE L'OREE DU PLESSIS 3 - DEMANDE DE CERTIFICAT DE VIABILITE**

Les travaux de viabilité du lotissement de l'Orée du Plessis 3<sup>ème</sup> tranche, situé lieu-dit « Les Boudières », sont terminés. Le certificat de viabilité est demandé à la Préfecture afin de pouvoir vendre les 26 lots individuels et les 2 îlots (logements Mayenne Habitat).

### **INDEMNITES DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE**

Le montant de l'indemnité de gardiennage est fixé à 474,22 € pour 2015.

### **CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVEC SNCF GARES & CONNEXIONS**

La SNCF GARES & CONNEXIONS, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, a souhaité développer, sur l'ensemble des gares et haltes des Pays de la Loire, une offre d'accroche-vélos sécurisés individuels gratuits. Une convention d'occupation temporaire du domaine public, aux fins d'autoriser la SNCF GARES & CONNEXIONS à installer et entretenir les accroche-vélos de type « cycloblocs » en gare du Genest, a été établie.

### **FORMATION DES ELUS**

La formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales qui précise que celle-ci doit être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux.

Chaque élu ne peut bénéficier que de 18 jours de formation sur toute la durée du mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'il détient. Ce congé de formation est renouvelable en cas de réélection.

### **TARIFS DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT : PAS D'AUGMENTATION DE LA PART COMMUNALE**

Il est décidé de ne pas augmenter la part communale du service d'assainissement collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **RAPPORT 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CCPL**

Ce rapport n'appelle aucune observation.

### **DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)**

Le DICRIM a pour but d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques qui concernent la commune. Il vise également à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter. Ce document sera porté à la connaissance de la population.

## **PROJET DE COMMUNE NOUVELLE**

Le Maire et le conseil municipal vous invitent à une réunion d'information sur l'opportunité d'un projet de commune nouvelle entre Le Genest-Saint-Isle et Saint-Berthevin, le

**jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015  
à 20h30**

à la salle des fêtes du Genest-Saint-Isle.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

*Les arts éphémères :*

## **ETAT CIVIL**

### **Naissances :**

- FONTAINE Ilana, domiciliée 1 rue des Noisetiers.

## **BALAYAGE MECANIQUE DES RUES**

Le balayage mécanique des rues aura lieu dans la nuit  
**du dimanche 18 au lundi 19 octobre 2015**

Merci de ne pas laisser vos voitures en stationnement dans la rue pour que la balayeuse puisse passer partout et notamment sur les grilles « avaloirs » des eaux pluviales.

**Si ces grilles ne sont pas balayées régulièrement, en cas d'orage par exemple, l'eau de ruissellement ne s'engouffre pas et peut créer des désordres chez les particuliers.**

## **TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)**

La première période de TAP a débuté le lundi 14 septembre et s'achèvera le 16 octobre. Les activités proposées s'articulent autour de trois axes : Détente et créativité / Activités physiques et pratiques ludiques / Activités littéraires.

Pour les maternelles :

- Atelier modelage
- Activité créative,
- Jeux collectifs de plein air,
- Atelier jeux de société
- Lecture d'histoires

Pour les primaires : « LES ZARTISTES »

- Réalisation en pop art
- Initiation au pointillisme
- Les arts éphémères
- The artist'
- Art découpe'



*street'art*



*land'art*



*Récup'art*

## **ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)**

**Vacances de la Toussaint**  
du 19 au 30 octobre 2015

Thématique : « La forêt enchantée ! »

Principales activités pour petits et grands : Ballade curieuse et sensorielle, réalisation d'arbre à doigts, après-midi jeux en bois, photophore nature, attrape soleil, atelier cuisine, etc.

**Temps fort : mercredi 21 octobre**

Intervention d'un animateur de planète mômes pour un spectacle interactif et pédagogique, pour petits et grands, à l'accueil de loisirs.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Avis de recherche

Pour la réalisation de nos activités, nous sommes à la recherche de :

- vieilles nappes cirées (même abîmées) ;
- vieux t-shirts à manches longues ;
- cages de bouchons type champagne, cidre, etc.
- pièces de scrabble (même incomplètes) ;
- chaussettes blanches ou rouges, taille enfant ;
- chaussures usagées (pas nécessairement par paire), taille adulte, type talons, plates, montantes ;
- boîtes type Ricoré ou lait en poudre de 400g ;
- peinture à bois de différentes couleurs ;

Au cas où vous auriez cela, chez vous, qui ne vous sert plus, nous serions ravis de leur donner une seconde jeunesse !

Vous en remerciant par avance.

## ACCUEIL DES JEUNES pour les 11-17 ans

### Qui peut venir ?

Tous les jeunes de la commune âgés de 12 ans (ou en 6<sup>ème</sup>) à 17 ans.

### Horaires d'ouverture en période scolaire :

- mercredi de 14h à 18h
- un vendredi soir par mois

### Horaires d'ouverture durant les vacances scolaires :

- lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
- mardi et jeudi de 15h à 22h (sauf activités spécifiques)

**Inscriptions** aux activités auprès de Coline.

### IMPORTANT !

Pour participer aux activités proposées, chaque jeune doit être inscrit et régler une cotisation de 5 € pour l'année.

Le dossier d'inscription comprend : 1 fiche d'inscription, 1 fiche sanitaire et 1 autorisation parentale (choix des activités).

Les règlements seront effectués par chèques, espèces, chèques vacances, tickets CAF ou MSA.

Merci de respecter vos engagements pour les inscriptions afin de ne pas bloquer des créneaux auxquels vous ne serez pas présents.

Pour la bonne organisation des activités et sorties, merci de vous inscrire rapidement, les inscriptions tardives ne seront acceptées qu'en fonction des places disponibles.

Nous rappelons aux familles que nous avons un taux d'encadrement à respecter pour les animations qui sont proposées aux jeunes.

Cette contrainte nécessite le recrutement d'animateurs vacataires en fonction du nombre d'inscrits. Dans ce cadre, les recrutements sont basés sur les effectifs de fréquentation régulière de la structure par les jeunes.

**Le programme des vacances de la Toussaint sera disponible début octobre à l'accueil jeunes et en mairie.**

Pour plus d'infos, passez à l'accueil jeunes !

**Contact :** Coline

alsh.legenestsaintisle@orange.fr

Rue Saint-Sulpice

Tel : 02.43.02.44.67

## REPAS COMMUNAL ANNUEL

**Dimanche 18 octobre 2015**

⚡ Tout le monde peut participer à cette journée conviviale.

⚡ Conditions de participation :

- 8,50 € pour les personnes de plus de 65 ans, résidant au Genest-Saint-Isle et leur conjoint, quel que soit leur âge.

- 25 € pour les personnes de moins de 65 ans et/ou les habitants d'une autre commune.

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

⚡ Nous vous remercions de bien vouloir **vous inscrire avant le 10 octobre 2015** auprès d'un des membres du C.C.A.S. ou à la Mairie.

Les membres du C.C.A.S. passeront début octobre chez les aînés pour les inviter au repas.

## DICRIM

### Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour but d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques qui concernent la commune. Il vise, également, à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter.

Il est consultable en mairie du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 novembre 2015, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

# MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE



Des légumes bio seront intégrés aux repas suivant les arrivages

S 40	S 41	S 42	S 43	S 44
<b>lundi 28 septembre 2015</b>	<b>lundi 5 octobre 2015</b>	<b>lundi 12 octobre 2015</b>	<b>lundi 19 octobre 2015</b>	<b>lundi 26 octobre 2015</b>
Gaspacho de tomates  Roti de dinde Frites  Petits Suisses	Charcuterie  Emincé de filet de poulet Julienne légumes Blé Lait Fruits	Maquereaux tomates  Nugget's poulet Frites  Fromage Fruits	Pêches au thon  Jambon grill braisé Lentilles à la crème  Fruits	Tomates mozzarella  Emincé de poulet Haricots verts  Fromage blanc bio
<b>mardi 29 septembre 2015</b>	<b>mardi 6 octobre 2015</b>	<b>mardi 13 octobre 2015</b>	<b>mardi 20 octobre 2015</b>	<b>mardi 27 octobre 2015</b>
Risetti en salade (œuf / thon) Emincé de porc Carottes étuvées  Fromage Fruits	Tomates  Chili con carné Haricots rouges Riz  Yaourt bio	Carottes rapées  Poisson Ratatouille Semoule  Yaourt	Charcuterie  Poisson meunière Riz  Pâtisserie	Salade Marco Polo  Roti de bœuf Pommes de terre boulangère  Fromage Fruits
<b>mercredi 30 septembre 2015</b>	<b>mercredi 7 octobre 2015</b>	<b>mercredi 14 octobre 2015</b>	<b>mercredi 21 octobre 2015</b>	<b>mercredi 28 octobre 2015</b>
Cake surimi (œuf)  Roti de bœuf Haricots verts  Fruits cocktail	Pastèque  Sauté de boeuf Petits pois  Entremet	Taboulé  Paupiette de porc Gratin pommes de terre épinards  Compote / biscuit	Avocats cocktail  Sauté d'agneau Pommes de terre paillason Flageolets  Entremet / biscuit	Concombre  Pizza Salade verte  Pomme caramel
<b>jeudi 1 octobre 2015</b>	<b>jeudi 8 octobre 2015</b>	<b>jeudi 15 octobre 2015</b>	<b>jeudi 22 octobre 2015</b>	<b>jeudi 29 octobre 2015</b>
<b>Pain bio</b> Melon  Lasagne de saumon Salade verte  Yaourt	<b>Pain bio</b> Salade composée  Escalope de dinde Purée de pommes  Pâtisserie	<b>Pain bio</b> MENU ANTILLAIS Acras de morue Colombo de volaille  Riz créole Flan Antillais	<b>Pain bio</b> Pastèques ou radis  Roti de dinde Purée de pommes de terre  Fromage Fruits	<b>Pain bio</b> salade Grecque  Rôti de porc Pommes cuites Pâtes perlé Crème dessert
<b>vendredi 2 octobre 2015</b>	<b>vendredi 9 octobre 2015</b>	<b>vendredi 16 octobre 2015</b>	<b>vendredi 23 octobre 2015</b>	<b>vendredi 30 octobre 2015</b>
Pêche au thon  Gratin provençal (pommes de terre tomate courgettes) Dés de jambon Glace	Roulé de jambon  Poisson Pommes de terre vapeur Fromage Fruits	Melon selon saison  Omelettes/pommes de terre/fromage salade verte  Glace	Betteraves rapées  Pate bolognaise Salade verte  Fromage blanc bio	Salade pommes de terre/cervelas  Poisson Blé Julienne de légumes Lait Fruits



Viande bovine Française



Fruits ou légumes de saison

# VIE ASSOCIATIVE

## LES GODILLOTS DU PLESSIS

vous proposent

**une randonnée pédestre**  
à GREZ-EN-BOUERE, le :  
**dimanche 25 octobre 2015**

Distance : environ 12 km

Rendez-vous pour co-voiturage :

- à 13h au Parc du Plessis

ou

- à 14h – place de l'Eglise à GREZ-EN-BOUERE

Co-voiturage : 4,95 €

Licencié : gratuit / non licencié : 1 €

Responsables de la sortie :

Roger PORTIER : 02.43.02.41.63

Rando amitiés

## APEGE

**Le Groupement foncier agricole (GFA)  
du Haut Coudray**

**Une nouvelle installation agricole sur la commune**

Le parcours à l'installation de Floriane Favrot sur la ferme du Haut Coudray se termine. L'APEGE y a pris une part active. Deux réunions d'information (30 mai, 19 septembre) ont porté sur la création d'un GFA (Groupement foncier agricole), structure permettant à des citoyens d'acheter collectivement des terres agricoles. La ferme, qui appartient aujourd'hui à la SAFER, sera vendue au GFA, permettant ainsi l'installation de Floriane Favrot et Ionel Udriou. Floriane et Ionel s'installent avec un troupeau de chèvres laitières avec transformation fromagère et élevage de porcs nourris avec le petit lait. Ils projettent de commercialiser leurs produits en circuits courts et aussi à la ferme.

L'officialisation de la création du GFA se fera le **samedi 10 octobre de 10h à midi**, maison des associations, route de la Lucette. Avant cette ultime réunion, il sera encore possible de souscrire des parts (100 € la part) pour soutenir une installation en agriculture paysanne, à taille humaine et respectueuse de l'environnement.

L'APEGE encourage ceux qui le souhaitent à soutenir cette installation agricole.

Pour plus de renseignements : 02 43 02 19 74

**Une date à noter sur vos agendas  
vendredi 13 novembre**

Ce soir-là, à 20h30, à la maison des associations, les ornithologues de Mayenne Nature Environnement viendront nous présenter un diaporama pour faire le point sur l'évolution des populations d'oiseaux en Mayenne et en France.



## ATOULIRE

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**ATTENTION : DE NOUVEAUX HORAIRES !**

- lundi : 18h - 19h

- mercredi : 15h - 18h

- vendredi : 15h45 - 17h30

- samedi : 9h30 - 12h



**Rendez-vous « Sang pour Sang polar »** pendant 2 mois dans les médiathèques et bibliothèques du pays de Loiron.

Temps fort à la bibliothèque du Genest-Saint-Isle le :  
**Lundi 19 octobre à 15h**

**Suivez les enquêtes de la souris noire**

Que l'on soit un chat ou une souris, une petite fille ou une grande personne, on adore tous enquêter et trouver les coupables ! Lectures d'histoires policières par l'équipe de la médiathèque du Genest-Saint-Isle.

**A partir de 9 ans, gratuit,  
inscription au 02.43.02.07.99**

**Séance bébés lecteurs**

**Vendredi 30 octobre à partir de 9h30, à la bibliothèque.**

Venez-vous régaler d'histoires, de comptines avec vos très jeunes enfants.

**Prix Bullgomme 53 « sélection 2016 » de mai à novembre 2015**

Comme tous les ans, nous vous invitons (enfants de 7 à 12 ans) à lire et à voter jusqu'au 30 novembre 2015 pour votre BD préférée parmi les titres retenus.

Ce prix a été créé par le Conseil départemental de la Mayenne et est organisé avec la bibliothèque départementale et le concours de l'association lavalloise des amateurs de BD.

Il suffit de lire les bandes dessinées, de donner son avis sur une fiche.

L'auteur de la bande dessinée qui aura le plus de succès remportera le concours au festival BD de Changé en 2016.

**N'hésitez pas à participer !** Et qui sait, grâce à vos votes, peut-être ferez-vous gagner à votre bibliothèque une planche originale de la BD lauréate.



**Besoin de bénévoles**

Suite à la réorganisation des horaires d'accueil au public, nous sommes un peu juste en personnes pour tenir des permanences sur certains créneaux. Si vous avez envie de vous investir, faites-le savoir aux bénévoles des permanences, vous serez les bienvenus.

L'équipe Atoulire

## **A.P.E.L.**

**Association des Parents d'Élèves de  
l'École François d'Assise**

### **SUPER LOTO**

**Samedi 10 octobre 2015 à 20 h  
à la salle des fêtes**

1 500 € de bons d'achat : un de 400 €, un de 100 €, un lot apéro, lecteur MP4, un lot de viande, un panier gourmand, et de nombreux autres lots...

Restauration sur place.  
Boissons.

Organisé par l'APEL de l'école François d'Assise.

Soirée animée par Breizh Loto Animation.  
Réservation au : 06 10 23 49 24



**A.P.E.**  
**Association des parents  
d'élèves du groupe scolaire  
Albert Jacquard**

L'APE organise

**une bourse aux jouets  
le samedi 14 novembre 2015  
à la salle des fêtes**



Dépôt	⇒	9h30 – 11h30
Vente	⇒	14h00 – 17h00
Reprise des invendus et paiement	⇒	18h15 – 18h45

#### Listes disponibles :

- sur demande par email :  
bourseauxjouetsAPE@gmail.com
- auprès d'un membre de l'APE
- dans les commerces à partir de fin octobre

#### Conditions

- Vendeur : 2,50 € la liste (15 jouets/liste)
- Les jouets devront être : étiquetés (description + prix), propres, en bon état et complets (jeux de société, puzzles, etc.)
- Prévoir des PILES pour les jeux et jouets qui le nécessitent (pour tester le fonctionnement des jeux)
- Emballer les petites pièces dans des sacs plastiques transparents
- Pour tout achat par chèque, une pièce d'identité sera demandée
- Acheteur : 10 % supplémentaires seront demandés sur le montant des achats au profit des activités des écoles.

## **MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE**

**La Maison départementale de l'autonomie à Laval :  
c'est un guichet unique pour les personnes âgées  
et personnes handicapées**

Pour faciliter les démarches des usagers dans leur vie quotidienne, le Conseil départemental a ouvert la Maison départementale de l'autonomie, guichet unique d'accueil aux personnes en situation de perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap, et à leurs proches.

La Maison départementale de l'autonomie propose, gratuitement, ses services de proximité aux usagers sur l'ensemble du territoire départemental en prenant appui sur un réseau de 12 antennes territoriales.

Un accueil **sans rendez-vous** est possible à :

→ **Laval** - Maison départementale de l'Autonomie –  
16 rue Albert Einstein : du lundi au vendredi de 8h45 à  
12h15 et de 13h30 à 17h.

Un accueil **exclusivement sur rendez-vous** est possible à

→ **Loiron** – Centre de santé, ZA de la Chapelle du Chêne  
Contact : 02 43 677 577 ou [mda.accueil@lamayenne.fr](mailto:mda.accueil@lamayenne.fr)

**Maison départementale de l'autonomie  
16 rue Albert Einstein  
53000 LAVAL  
Tél. : 02 43 677 577  
Courriel : [mda@lamayenne.fr](mailto:mda@lamayenne.fr)**

## **EXPOSITION ARCHEOLOGIE SOUS LES RAILS**

**Du 1<sup>er</sup> au 23 octobre 2015  
Hall de la mairie**

Cette exposition, proposée par ERE (Eiffage Rail Express) et l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) restitue les premiers résultats des fouilles archéologiques menées dans le cadre du chantier de la LGV.



# AUTRES INFORMATIONS

## AMF

Association des Maires de France et des  
Présidents d'intercommunalité



### Des faits et des chiffres !

C'est écrit dans la loi de finances...



Et, dans le même temps, l'État impose de nouvelles dépenses aux communes !!!



## FDGDON de la Mayenne

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles



Vous souhaitez vous protéger des dégâts causés par les taupes, les rats et / ou les souris ?

La FDGDON vous propose des solutions techniques au choix : chimique / mécanique. Une liste d'inscription est à votre disposition au secrétariat de mairie.

La FDGDON de la Mayenne  
17, bd des manouvriers - 53810 CHANGE  
Téléphone : 02 43 56 12 40 - Fax : 02 43 49 35 13  
Courriel : accueil@fdgdon53.fr

## GENDARMERIE DE PORT-BRILLET

### Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Devant le nombre croissant de tentatives d'escroqueries, nous vous recommandons la plus grande prudence lors de visites d'agents se réclamant des services publics (EDF, contrôle énergie...).

Voici quelques conseils pour prévenir ces actes de délinquance.

#### A VOTRE DOMICILE

##### Contre les cambriolages, de jour comme de nuit :

- fermez les portes à clé, y compris celles qui donnent sur le jardin ou dans votre garage,
- fermez vos fenêtres et volets,
- gardez vos clés sur vous ou confiez-les à une personne digne de confiance,
- n'ouvrez votre porte qu'aux personnes qui se sont annoncées (EDF/GDF, Compagnie des eaux, gendarmerie, police) ou que vous connaissez. Soyez ferme avec toute personne qui vous importune, dites que vous appelez les gendarmes et faites-le, **composer le 17**. Dans la journée, vous pouvez également appeler la mairie au 02 43 02 11 95.

##### En cas de cambriolage : NE TOUCHEZ A RIEN !

Allez chez votre voisin et appelez les gendarmes.

- pour faciliter l'enquête, pensez à conserver les références des biens de valeur (bijoux, tableaux, meubles, etc.). Prenez-les en photo.

##### En cas d'absence durable :

- signalez votre absence à votre voisinage et à la gendarmerie,
- faites suivre votre courrier,
- sur votre répondeur, ne laissez pas de message indiquant la durée de votre absence.

#### DANS LA RUE

##### Au distributeur de billets :

- restez vigilant, ne vous laissez pas importuner par des inconnus ; si votre carte est bloquée, faites appel à la banque et refusez toute aide d'un inconnu,
- ne communiquez jamais votre code secret, même à un gendarme ou un policier.

##### Sur les trottoirs ou dans les commerces :

- fermez vos sacs, restez vigilant et demandez de l'aide si vous êtes importuné, même par des jeunes gens
- Les gendarmes de votre brigade sont vos interlocuteurs. N'hésitez pas à les alerter ou à leur faire part de situations qui vous semblent inhabituelles (visite d'inconnus, voiture ou camionnette qui rôde près de votre domicile), **appeler le 17**.

La sécurité, c'est l'affaire de tous.

Ne restez pas isolés. Faites-vous aider dans vos démarches quotidiennes.

# AUTRES INFORMATIONS

## FRANCE ADOT 53

« Le don de vie, quoi de plus beau !...  
Préservez ce joyau de solidarité humaine qu'est le don  
bénévole et anonyme » (Professeur Jean DAUSSET,  
Prix Nobel de médecine)

L'association France Adot 53 est présente sur tout le département pour aller à la rencontre des Mayennais, les sensibiliser, les informer et répondre à leurs questions concernant les dons d'organes et de tissus humains dont la moelle osseuse.

En France, alors que près de 80 % des personnes interrogées se déclarent favorables au don d'organes, en 2014, 20 311 personnes étaient en attente de greffes, 5 357 patients ont reçu un organe.

Porter sur soi une carte de donneur d'organes est un engagement fort. Mais il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches pour qu'ils puissent en témoigner.

FRANCE ADOT 53 – BP 90634 – 53006 LAVAL cedex  
02.43.90.68.10 – franceadot53@orange.fr –  
www.france-adot.org

## DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP)

Depuis plusieurs années, la DGFIP (Direction générale des finances publiques) s'est engagée dans la modernisation du recouvrement des recettes publiques.

L'utilisateur a la possibilité de payer en ligne toutes les sommes dont il est redevable à savoir :

- **l'impôt sur le revenu ainsi que les taxes d'habitations et foncières** avec le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou l'application sur smartphone « Impots.gouv » (possibilité également d'opter pour le prélèvement mensuel ou à l'échéance).
- **les amendes** avec le site [amendes.gouv.fr](http://amendes.gouv.fr) et l'appli « Amendes.gouv »
- **les timbres passeport** avec le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

## ENQUETE SUR LA FORMATION ET LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FQP)

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue, régulièrement depuis 1964, une enquête sur la formation et la qualification professionnelle. Ce sera la septième édition. Les thèmes abordés s'intéressent essentiellement à la formation initiale, à la mobilité professionnelle, à la formation continue sur moyenne période (sur les 5 dernières années).

L'enquête Formation et qualification professionnelle est la seule enquête à s'intéresser simultanément à l'ensemble de ces sujets, sur un champ complet de la population. A ce titre, elle permet de porter un diagnostic renouvelé sur les évolutions de la société. Par ailleurs, cette enquête est la seule source qui fournit des informations à la fois sur le recours à la formation professionnelle continue et sur la trajectoire professionnelle sur moyenne période. C'est, enfin, une source d'informations très importante sur l'évolution des parcours professionnels et la formation des personnes de 22 ans ou plus.

A cet effet, **45 000 individus ont été tirés au hasard** en France métropolitaine. **Ils seront enquêtés par visite à leur domicile.** La participation des enquêtés est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats.

Un(e) enquêteur(trice) prendra contact avec les enquêtés. Il(elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

## CARSAT Retraite et santé au travail

### « Fréquence retraite » l'information des retraités

Cette newsletter, proposée par la Carsat, permet de connaître l'actualité sur la législation retraite, d'avoir accès à des questions/réponses d'experts, des conseils pour bien vieillir, l'agenda des événements...

Recevez, tous les deux mois dans votre boîte e-mail, cette newsletter en vous inscrivant sur :  
[carsat-pl.fr/Retraités/Publications](http://carsat-pl.fr/Retraités/Publications)

# AUTRES INFORMATIONS



## **J'ÉCONOMISE L'EAU**

### **J'économise l'eau et des euros au quotidien**

L'eau est une ressource nécessaire à la vie qui n'est pas inépuisable. Aussi, il est indispensable de ne pas la gaspiller.

Plus de 16 milliards de litres sont prélevés chaque année, dans la rivière la Mayenne, pour l'alimentation en eau potable. Nous prélevons également près de 10 milliards de litres dans les eaux souterraines.

En changeant quelques habitudes quotidiennes, nous pouvons consommer moins et diminuer notre facture tout en préservant les rivières et les nappes souterraines.

### **Adopter des gestes simples.**

En fermant le robinet, on peut économiser, pendant le lavage des mains : 12 000 litres soit 84 €\* ; lors du brossage des dents : 37 500 litres soit 113 €\* ; en faisant la vaisselle : 17 500 litres soit 126 €\*.

Une douche permet de consommer 90 litres d'eau de moins qu'un bain. Sur une année, cela représente 100 000 litres d'eau économisés, soit 700 €\*.

On peut également laver les légumes dans une bassine et garder l'eau du lavage pour arroser les plantes.

\* Valeurs pour une famille de 4 personnes sur 1 an, en considérant 3€/m<sup>3</sup> d'eau froide et 14€/m<sup>3</sup> d'eau chaude

### **Surveiller ses installations et éviter les fuites.**

Les fuites, mêmes si elles paraissent faibles, peuvent engendrer des consommations importantes. Pour les éviter, il suffit de surveiller régulièrement sa consommation en relevant son compteur (tous les mois), entretenir ses installations et réparer au plus vite les fuites (le plus souvent, il s'agit seulement de changer un joint).

Quelques astuces pour repérer les fuites : un robinet qui goutte coûte cher : au minimum 50 000 litres par an d'eau gaspillée, soit 140 €. Pour vérifier s'il y a une fuite d'eau dans votre logement, relevez, juste avant de vous coucher, le compteur d'eau en notant les chiffres.

A votre réveil (et avant d'avoir fait couler l'eau), vérifiez à nouveau les chiffres du compteur. S'ils ont changé, il est nécessaire de vérifier votre installation car il doit y avoir une fuite.

Une chasse d'eau qui fuit peut perdre 180 000 litres d'eau par an, soit 500 €.

### **S'équiper en matériel économe pour moins de 70 €.**

Quelques dispositifs simples et peu onéreux permettent de réduire les consommations. La mise en place d'aérateurs sur les robinets réduit de moitié la consommation sans perte de confort. La douchette économe permet de consommer 35 litres de moins pour une douche de 5 minutes. Pour les WC les plus anciens, le volume de la chasse peut être diminué de 3 à 5 litres d'eau en y installant une chasse double-flux, des plaquettes WC, des bouteilles remplies d'eau...

### **Utiliser l'eau de pluie.**

L'eau de pluie peut être utilisée pour les usages extérieurs (arrosage des plants, lavage des voitures,...). Il vous suffit, pour cela, de prévoir un système de récupération en bas des gouttières.

De plus, il ne faut pas oublier d'arroser au bon moment (le soir ou le matin) et au pied des plants.

Avec ces gestes clés, vous réduisez votre facture d'eau et d'énergie (eau chaude) jusqu'à 1 100 € par an.

Des informations complémentaires sont disponibles sur [www.ecodeaumayenne.org](http://www.ecodeaumayenne.org)

## **CALENDRIER DES APPELS A LA GENEROSITE PUBLIQUE**

L'avis relatif au calendrier fixant la liste des journées nationales d'appel à la générosité publique pour 2015 a été publié au journal officiel du 27 décembre 2014.

- **samedi 3 et dimanche 4 octobre**, avec quête tous les jours : journées nationales de personnes aveugles et malvoyantes. *Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)*.

- **du lundi 5 au dimanche 11 octobre**, avec quête tous les jours : journées de solidarité des associations de l'UNAPEI « opérations brioches ». *Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis UNAPEI*.

- **du lundi 26 octobre au dimanche 1<sup>er</sup> novembre**, avec quête les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre : semaine nationale du cœur (Donocoeur), *Fédération française de cardiologie*.

- **du jeudi 29 octobre au dimanche 1<sup>er</sup> novembre**, avec quête tous les jours : journées nationale des sépultures des « Morts pour la France », *le Souvenir Français*.

# AUTRES INFORMATIONS

## ANNONCES

### **AUTO-ECOLE DU GENEST**

Votre auto-école de proximité.

Possibilité de prise ou dépose au lycée.

Rappel : la conduite accompagnée, c'est dès 15 ans...

N'hésitez pas à venir vous renseigner...

**AUTO-ECOLE DU GENEST**  
7 place des commerces  
53940 Le Genest Saint Isle  
www.autoecoledugenest.fr  
02 43 37 04 61  
**Ouverture Bureau et Code**  
Du lundi au vendredi de 16h à 20h  
et le samedi de 16h à 18h  
**Cours de conduite**  
Du lundi au samedi de 8h à 16h

### **Bienvenue aux vergers du Haut Bourg**

Nous proposons la vente directe de pommes issues de notre production. Nous serons heureux de vous accueillir :

le mercredi de 9h à 19h sans interruption.

le samedi de 9h à 12h.

le dimanche de 9h à 11h.

Valérie et Stéphane RIAUD, 3 chemin du Haut Bourg  
53940 LE GENEST-SAINT-ISLE

### **2ID**

Vous avez des soucis avec votre ordinateur !

2ID intervient à votre domicile

- que ce soit un simple dépannage
- une réinstallation complète de votre PC
- un nettoyage du système...

Appelez le 02 43 02 42 60 (Pascal Bresson)

Tarifs sur demande

2id.informatique.depannage@gmail.com



### **OBJETS TROUVES**

Au parc du Plessis : 1 casquette rose « Interdiction de me gronder ».

Salle des fêtes : 1 foulard rayé rose – 1 sweat bleu – 1 foulard noir – 1 polaire noire – 1 blouson bleu Orchestra.

Autres : 1 chapelet – 1 clé avec porte clef OPEL.

### **REMISE DES ARTICLES POUR LES INFOS**

Pour le bulletin municipal du mois  
de novembre 2015,

remise des articles au plus tard le

**Mardi 20 octobre 2015**

à la Mairie.

**Passée cette date, aucun article  
ne sera pris en compte**

Si vous envoyez vos articles par mail,  
merci de bien vouloir utiliser l'adresse :

[mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr](mailto:mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr)

**SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

[www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr](http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr)

VIVRE AU GENEST-ST-ISLE, mensuel édité par la commune du  
Genest-St-Isle.  
Directeur de la publication : Nicole BOUILLON, Maire  
Tirage : 900 exemplaires.